

Les opportunités d'investissement en l'Algérie dans le secteur de la PME, thème d'une rencontre à Alger



Les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie dans le secteur de la PME et les différentes mesures prises par l'Etat pour rendre le climat des affaires plus attractif ont été présentées, hier, à Alger, lors d'une rencontre entre des responsables économiques et experts algériens et leurs homologues français.

Il s'agit d'une rencontre de deux jours, entre des financiers, des juristes et hommes d'affaires algériens ainsi que des membres de l'association française "Finances et conseil" qui active dans le montage d'opérations financières et le développement de partenariats entre des PME de la région française "PACA" (Provence, Alpes et Côte d'azur) et leurs homologues des pays de la rive sud de la méditerranée dont l'Algérie.

A cette occasion, le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), M. Abderahmane Benkhalfa, a affirmé que de nombreux secteurs d'activité en Algérie constituent une "aubaine" pour les investisseurs.

S'adressant aux financiers et hommes d'affaires français présents, M. Benkhalfa a souligné la possibilité de développer des partenariats notamment dans des activités comme la transformation de produits de la pêche, l'automobile et la mécanique, l'électronique et l'informatique, et la transformation agroalimentaire.

Pour le premier responsable de l'ABEF, il existe de nombreuses activités économiques à même de créer de la valeur ajoutée sans passer par des investissements lourds à l'image de l'oléiculture ou de la conservation de la tomate.

Il a évoqué, à cet effet, les mesures prises dans le cadre du quinquennat en cours (2010-2014) visant notamment la facilitation de l'accès aux financements au profit des PME algériennes, précisant que l'un des objectifs principaux à réaliser lors des cinq années à venir consiste en la création de 200.000 PME.

M. Benkhalfa n'a pas maqué, toutefois, de rappeler les résultats positifs obtenus grâce aux réformes engagées par l'Etat, notamment dans le

secteur bancaire, dans le but d'encourager l'investissement et le développement de la production nationale.

Il a indiqué, dans ce contexte, que les nouveaux produits proposés par les banques algériennes, à savoir, le leasing ou crédit-bail, et le capital d'investissement ont connu une "percée remarquable" en 2009, l'année où la croissance des crédits à l'économie a atteint le taux de 17% contre 7% et 8% dans le passé.

La mise en place du système de paiement de masse a amélioré, selon lui, la prestation des banques car les paiements se font dans des délais réduits.

L'année 2009 a enregistré également la rénovation de 1.450 agences bancaires à travers le pays, ainsi qu'une couverture bancaire estimée à une banque pour 24.000 à 25.000 habitants.

Concernant le crédit documentaire (credoc), M. Benkhalfa a indiqué qu'il constitue une garantie pour l'importateur algérien et son fournisseur puisqu'il

comporte les signatures des banques, ajoutant que les banques algériennes sont mobilisées pour une mise en application efficace de cette mesure visant, avant tout, à encourager la production nationale et réduire les importations.

Il a appelé, toutefois, à la création de banques d'affaires de proximité dans le but de faciliter davantage la création et le financement de PME au niveau régional.

Pour sa part, un expert comptable et commissaire au compte, M. Hamid Mohamed Lamine, a estimé que la mise en application du nouveau système comptable qui répond aux normes internationales avait contribué à rendre le climat des affaires en Algérie plus attractif.

Il a relevé que plus de 1.000 comptables et experts comptables ont été formés jusqu'à présent pour appliquer ce nouveau système sur le terrain.

De son côté, M. Samir Hamouda, responsable d'un cabinet d'avocats, a appelé à l'élaboration des textes d'application du code de l'investissement, précisant que l'environnement de l'investissement en Algérie est "l'un des plus favorables du bassin méditerranéen".

Le président de l'association française "Finances et conseil", M. Xavier de Fornel, a indiqué que cette rencontre lui avait permis ainsi qu'aux 17 membres de sa délégation de s'enquérir des opportunités d'investissement en Algérie.

"Il existe de nombreux secteurs porteurs tels que la transformation des produits de la pêche, l'agroalimentaire, la mécanique (...). Dès notre retour en France nous allons les transmettre aux entreprises (quelque 3.500) que comprend notre réseau déployé au niveau de la région PACA".

Dans ce sillage, M. de Fornel a rappelé qu'une première rencontre avait été organisée en janvier 2009 à Alger dans le but d'identifier des partenaires algériens (banquiers, juristes, experts comptables et chefs d'entreprise) qui contribueront, a-t-il dit, à l'émergence d'éventuels joint-ventures entre les opérateurs des deux pays.